

POLITIQUE SOCIALE —



ALTEN

Chez ALTEN, nos collaborateurs sont au cœur de notre performance et de notre capacité à innover durablement. Présent dans de nombreux pays, le Groupe évolue dans des environnements culturels, sociaux et réglementaires variés, qui renforcent notre responsabilité en tant qu'employeur international de référence.

À travers cette politique sociale, nous affirmons notre attachement aux droits humains, à la dignité de chacun, à l'égalité de traitement et à la création de conditions de travail sûres, respectueuses et favorables au développement professionnel. Ces engagements s'inscrivent pleinement dans les valeurs du groupe ALTEN et dans notre démarche de responsabilité sociétale, en cohérence avec les standards internationaux auxquels nous adhérons.

Cette politique sociale constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des entités du Groupe. Elle vise à assurer la cohérence de nos engagements tout en laissant à chaque organisation locale la responsabilité de les décliner de manière adaptée, responsable et conforme aux réglementations en vigueur.

Convaincus que le dialogue, la confiance et le développement des compétences sont des leviers essentiels d'une croissance durable, nous souhaitons, au travers de cette politique, renforcer l'engagement de nos collaborateurs et accompagner le Groupe face aux enjeux sociaux d'aujourd'hui et de demain.

Cyril Malargé

Directeur général

Préambule

ALTEN s'est engagé publiquement dans une démarche de durabilité depuis 2010 à l'occasion de la signature du Pacte mondial des Nations-Unies. Les engagements du Groupe sont déclinés opérationnellement auprès de tous les collaborateurs. Ils se concrétisent avec les stratégies de durabilité, éthique et conformité du Groupe.

Les axes stratégiques de la démarche Développement Durable d'ALTEN ont été structurés à partir d'une analyse de risques, d'impacts et d'opportunités revue chaque année et mise à jour tous les 3 ans. Elle est cohérente avec les valeurs du groupe et organisée autour de trois piliers :

- Un employeur accélérateur de carrière ;
- Une entreprise engagée pour l'environnement ;
- Un stimulateur d'innovation.

Ces trois piliers reposent sur l'engagement ferme d'ALTEN d'être un partenaire éthique, responsable et citoyen dans la conduite de ses affaires.

La politique Sociale d'ALTEN s'appuie sur les engagements du Groupe formalisée dans deux documents fondateurs :

- **La charte de Développement durable ;**
- **La charte éthique.**

En cas d'écart avec les principes de ses chartes et politiques, nous mettons en œuvre un plan de remédiation. Celui-ci comprend l'identification des causes, la mise en place de mesures correctives, et le suivi des actions pour mettre fin à l'écart. L'objectif d'ALTEN est de garantir que ces principes soient appliqués et respectés de manière durable par tous les collaborateurs.



ALTEN s'engage à se conformer à toutes les réglementations, normes et exigences en vigueur dans les pays où elle exerce ses activités. L'entreprise met en place des actions pour assurer cette conformité.

Nous respectons les droits fondamentaux des travailleurs et des citoyens, en accord avec les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948 et les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ces droits comprennent, sans s'y limiter :

- le droit à la liberté et à la sécurité de la personne ;
- le droit à la liberté d'expression et d'association ;
- le droit à des conditions de travail justes et favorables ;
- le droit à l'égalité et à la non-discrimination ;
- le droit à la protection contre l'esclavage moderne, le travail forcé et le travail des enfants.

Dans ce cadre, nous nous engageons à prévenir toute forme de contrainte ou d'exploitation des travailleurs. Nous veillons notamment à ne jamais confisquer les documents d'identité de nos salariés, garantissant leur liberté de mouvement et leur autonomie, et à ne pas demander, directement ou indirectement, de frais ou contributions financières pour accéder à un emploi au sein du Groupe ou dans le cadre de ses activités, ni tolérer de telles pratiques de la part de tiers agissant pour notre compte.

Nous garantissons des conditions de travail qui respectent les droits fondamentaux des travailleurs, en particulier le droit à un salaire et des horaires décents.

Gouvernance et pilotage — de la politique sociale

La politique sociale d'ALTEN s'applique à l'ensemble des entités du Groupe. Sa mise en œuvre s'effectue dans le respect des cadres légaux et réglementaires applicables dans chaque pays. La gouvernance Groupe et locale permet de décliner les engagements de manière responsable et cohérente, tout en visant à promouvoir, partout où cela est possible, les principes du Groupe en matière de respect, de dignité, d'égalité de traitement et de conditions de travail responsables.

AU NIVEAU GROUPE

Les enjeux portés par la politique sociale sont définis et supervisés au plus haut niveau de l'entreprise, garantissant leur intégration dans la stratégie.

Pour mesurer la couverture et la performance, le Groupe s'appuie sur une campagne de reporting annuelle et peut procéder à des collectes semestrielles pour les indicateurs les plus saillants. La performance de la démarche de progrès est également suivie et divulguée dans le cadre du reporting ESG annuel du Groupe.

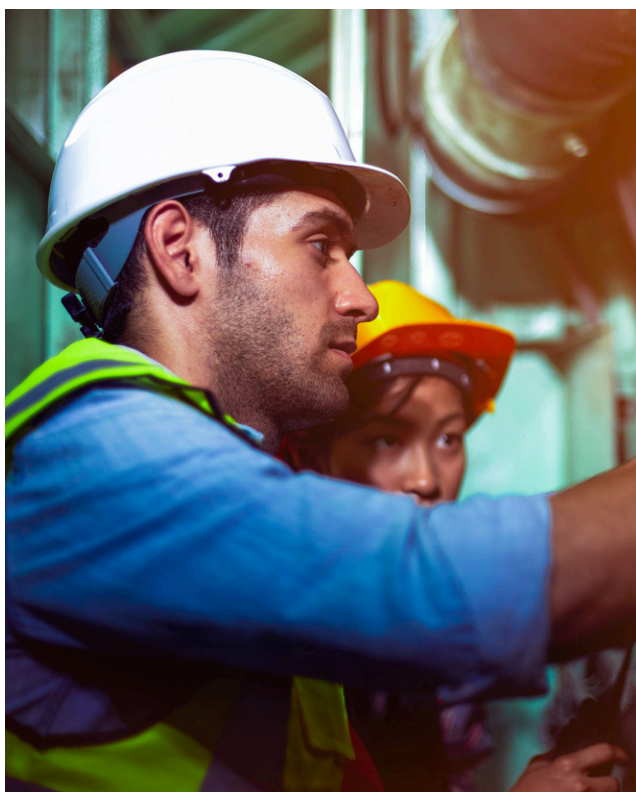
AU NIVEAU LOCAL

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par le Groupe, les équipes locales doivent mettre en place une gouvernance et un mode de pilotage adaptés, garantissant la cohérence et l'efficacité des actions. Chaque entité met en œuvre la politique sociale en tenant compte des réglementations nationales et des spécificités culturelles. Les engagements se traduisent par des dispositifs concrets, déclinés en plans d'action élaborés localement pour répondre aux spécificités réglementaires et culturelles. Le Groupe peut proposer des orientations ou des outils, qui sont ensuite adaptés par chaque entité afin de garantir leur pertinence et leur efficacité.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous nous engageons à offrir à nos collaborateurs un environnement de travail sûr, sain et respectueux, en mettant en place des dispositifs de prévention, de protection et d'accompagnement adaptés :

- **Santé au travail** : Nous veillons à préserver la santé physique et mentale de nos collaborateurs grâce à :
 - Des actions de prévention (ergonomie, risques psychosociaux, campagnes de sensibilisation).
 - Des dispositifs de soutien (écoute psychologique, ateliers bien-être, programmes santé par exemple).
- **Sécurité au travail** : Nous considérons la sécurité comme une priorité absolue et mettons en œuvre :
 - Des systèmes de management de la sécurité (basés sur le référentiel ISO 45001).
 - L'évaluation et la prévention des risques professionnels assortis de plans d'actions.
 - Des formations obligatoires (incendie, gestes et postures, risques spécifiques)
 - Une culture sécurité favorisant la remontée des incidents et l'amélioration continue.
- **Prévention des risques et lutte contre le harcèlement** : Nous appliquons une politique de tolérance zéro face au harcèlement, à la violence et à toute forme de discrimination. Des dispositifs d'alerte et d'accompagnement sont disponibles pour protéger et soutenir les collaborateurs.



BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE / VIE PERSONNELLE

Nous nous engageons à proposer les meilleures conditions de travail et veillons à assurer un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle de nos collaborateurs :

- **Organisation du travail adaptée** : Nous favorisons des modalités d'organisation du travail adaptées aux besoins de l'activité et des collaborateurs, afin de contribuer à un équilibre durable entre vie professionnelle et vie personnelle.
- **Droit à la déconnexion** : Nous encourageons, lorsque cela est compatible avec les réglementations locales et les pratiques opérationnelles, nos salariés à respecter le droit à la déconnexion pour assurer un équilibre sain entre vie professionnelle et vie personnelle.
- **Initiatives relatives à la qualité de vie au travail** : Nous développons des initiatives concrètes pour renforcer le bien-être, telles que des activités sportives, des ateliers de gestion du stress et des événements favorisant la convivialité et le lien social.

DIALOGUE SOCIAL ET ÉCOUTE

Nous valorisons un dialogue social ouvert et constructif, en créant des espaces et des dispositifs permettant à chacun de s'exprimer, de partager ses idées et de contribuer à l'amélioration continue de l'entreprise :

- **Canaux d'échanges** : Nous mettons à disposition divers canaux d'échanges (réunions, boîtes à idées, plateformes en ligne) pour permettre aux salariés de s'exprimer librement et de contribuer à l'amélioration continue de l'environnement de travail.
- **Questionnaires et enquêtes collaborateurs** : Nous réalisons régulièrement des enquêtes et questionnaires afin de recueillir l'avis des collaborateurs sur leur expérience, leur environnement de travail et les actions menées par l'entreprise. Les résultats contribuent à identifier des axes d'amélioration et à orienter les actions mises en œuvre.
- **Instances représentatives** : Nous entretenons un dialogue constant avec les instances représentatives du personnel, ou, le cas échéant, avec les dispositifs locaux de représentation ou de dialogue collectif, afin de garantir la prise en compte des intérêts collectifs et individuels dans nos décisions.
- **Entretiens individuels** : Nous considérons les entretiens comme des moments privilégiés pour instaurer un dialogue personnalisé et accompagner chaque collaborateur dans son parcours professionnel :
 - des entretiens réguliers permettent d'évaluer la performance, de fixer des objectifs, de recueillir le feedback du collaborateur sur son environnement de travail et d'échanger sur le développement des compétences, les besoins en formation et les perspectives d'évolution.
 - des échanges individuels peuvent être organisés à la demande afin de permettre au collaborateur d'aborder toute question, préoccupation ou suggestion dans un cadre confidentiel et bienveillant, notamment avec les Ressources Humaines ou le responsable hiérarchique.

Ces différentes modalités d'échange contribuent à maintenir un dialogue continu, renforcer la reconnaissance, prévenir les situations de blocage et garantir une écoute active des besoins individuels.



CHAÎNE DE VALEUR

ALTEN intègre dans ses engagements sociaux l'ensemble de sa chaîne de valeur. Les exigences portées par la politique sociale sont répliquées auprès de nos fournisseurs, notamment au travers de la Charte Achats Responsables, qui formalise nos attentes en matière de respect des droits humains, d'éthique et de conditions de travail.

Ces engagements se traduisent par des actions auprès de nos fournisseurs, incluant :

- l'intégration de clauses sociales et éthiques dans les contrats ;
- l'évaluation des fournisseurs, incluant des critères sociaux et la lutte contre le travail forcé ;
- l'audit et la surveillance des pratiques des fournisseurs.

Ils se traduisent également par des actions auprès des écoles et des associations, telles que :

- des partenariats ;
- le développement de programmes d'emploi ;
- le mécénat de compétences.



AL T E N

POUR EN SAVOIR+

SUR NOTRE VISION, NOS ENGAGEMENTS
& NOTRE STRATÉGIE RSE

AL TEN.COM

